



CHARTRE D'UTILISATION DES MATERIELS INFORMATIQUES ET DE L'INTERNET AU SEIN DU COLLEGE

Préambule :

Cette charte est rédigée pour garantir un usage conforme à la législation en vigueur et pour protéger l'ensemble des usagers. Elle s'applique à tout utilisateur, membre du personnel ou élève, accédant aux postes informatiques du Collège et à l'espace numérique E-Lyco. Elle précise les droits et obligations que le Collège et les utilisateurs s'engagent à respecter, notamment les conditions et les limites des éventuels contrôles portant sur l'utilisation des ordinateurs.

Le Chef d'établissement veille au bon respect de la présente charte dans l'établissement.

Conditions d'accès et d'utilisation par les élèves

L'usage du réseau Internet pédagogique est strictement réservé à des activités d'enseignement répondant aux missions de l'Education nationale. L'accès aux équipements informatiques ne se fait qu'avec l'autorisation d'un enseignant.

Les élèves sont aidés, conseillés et guidés dans leur utilisation des ordinateurs, leur utilisation d'Internet et du réseau informatique.

Chaque utilisateur se voit attribuer des identifiants et mots de passe pour accéder au réseau informatique et à l'espace numérique E-Lyco qui lui permettent de :

- Se connecter aux équipements informatiques du Collège et à l'espace numérique E-Lyco,
- Utiliser des ressources informatiques et pédagogiques disponibles au Collège,
- Accéder aux informations et ressources présentes sur les réseaux (intranet et Internet) dans les limites définies par la Direction du Collège.
- D'enregistrer et de consulter des documents dans un espace qui lui est personnel

Cet identifiant et ce mot de passe sont strictement personnels et confidentiels. Seuls les administrateurs du réseau, ont accès à ces données.

Chaque utilisateur s'engage à :

- Ne pas divulguer son mot de passe à d'autres utilisateurs ; chaque utilisateur reste responsable de l'usage qu'il en fait : la communication d'informations à un tiers, engage son entière responsabilité,
- Mémoriser ses mots de passe,
- Ne pas utiliser un autre code utilisateur,
- Respecter la législation en vigueur : lois relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, RGPD (voir page suivante), respect des bonnes mœurs et des valeurs démocratiques (notamment interdiction de visiter des sites pornographiques, faisant l'apologie du racisme, des crimes, ...), propriété littéraire et artistique,
- Prendre soin du matériel,
- Respecter les règles d'usage des matériels informatiques,
- Ne pas modifier la configuration des machines,
- Ne pas modifier ou détruire d'autres fichiers que ceux qui lui appartiennent en propre,
- Limiter les impressions : elles ne se font qu'avec l'accord d'un adulte de l'établissement,
- Ne pas introduire de programmes nuisibles (virus ou autres),

- Signaler toute anomalie constatée (dysfonctionnement ou élément d'un poste de travail manquant) et utiliser la procédure d'alerte lorsque cela est nécessaire,
- Fermer sa session après chaque utilisation.

L'installation de programmes informatiques (logiciels, CD-ROM, ...) ou matériels informatiques doit être effectuée par les administrateurs du réseau.

Contrôles

Le Collège se réserve le droit de contrôler toute page Web hébergée sur ses serveurs pour s'assurer du respect de la Charte, et de suspendre l'hébergement des pages en cas d'infraction et notamment si l'utilisateur a diffusé sur ses pages un contenu manifestement illicite.

Le Collège se réserve la possibilité de contrôler les sites visités par les élèves pour leur éviter d'accéder à des sites illicites ou interdits aux mineurs, et de vérifier que l'utilisation des services reste conforme aux objectifs cités précédemment.

Production de documents

Les documents diffusés sur Internet doivent respecter la législation en vigueur en particulier :

- Respect de la loi sur les informations nominatives,
- Respect de la neutralité et de la laïcité,
- Toute forme de provocation et de haine raciale est interdite,
- Le nom de famille et l'image des élèves ne doivent pas figurer sur les pages web sans accord parental,
- Respect du code de la propriété intellectuelle,
- Toute forme d'apologie (crime, racisme, négationnisme, crimes de guerre, ...) est interdite.

En cas de production de documents sur Internet, les textes, les images, les sons doivent être libres de droits ou diffusés avec l'autorisation de leurs auteurs, et avec indication de leur source, conformément aux lois en vigueur.

Le chef d'établissement est responsable de l'information mise en ligne par son établissement. Il doit donc assurer avec les membres de l'équipe éducative la validation du contenu de cette information. Les documents produits sont signés de leurs auteurs.

La collecte des données à caractère personnel effectué par l'établissement s'inscrit dans une mission d'intérêt public en conformité avec la réglementation dite RGPD (Règlement européen pour la protection des données). Conformément à la loi " informatique et libertés " du 6 janvier 1978 modifiée par la loi 2018-493 du 20 juin 2018 et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 sur la protection des données, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. Vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits en contactant le Chef d'établissement ou son secrétariat.

Sanctions

La charte ne se substituant pas au règlement intérieur de l'établissement, le non-respect des principes établis ou rappelés par la charte pourra donner lieu à une limitation ou à une suppression de l'accès aux services, et aux sanctions disciplinaires prévues dans le règlement intérieur de l'établissement.

Cette charte a été adoptée par le Conseil d'administration du 02 juillet 2019

Signature de l'Élève :

Signature des responsables légaux :